



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/1997/96
7 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Session de fond de 1997
Genève, 30 juin - 25 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE, AIDE HUMANITAIRE
ET SECOURS EN CAS DE CATASTROPHE

Aide à la reconstruction et au développement du Liban

Rapport du Secrétaire général

1. Le présent rapport est soumis conformément à la résolution 1996/32 du Conseil économique et social. Au cours de la période examinée (1er juillet 1996 - 30 juin 1997), les conditions d'exécution des activités nationales de redressement et de développement sont devenues plus difficiles sous l'effet conjugué des événements dans le sud du Liban et du blocage du processus de paix régional qui est de plus en plus remis en cause. Le non-règlement du problème régional a des répercussions négatives sur la confiance dans la stabilité à long terme qui est indispensable à l'essor de l'investissement privé.

2. Au plan intérieur, l'évolution de la situation a été marquée par l'installation le 16 octobre 1996 d'un nouveau parlement pour une durée de quatre ans, lequel a à son tour voté la confiance au nouveau gouvernement le 27 novembre 1996. Les objectifs stratégiques des pouvoirs législatif et exécutif restent les mêmes que ces dernières années, notamment et à titre de priorité, la libération du Sud-Liban et de la Bekaa occidentale de l'occupation étrangère et la réintégration des personnes déplacées. Pour la première fois cependant, le Gouvernement a inscrit parmi les priorités de son ordre du jour des questions sociales, y compris l'environnement et la réforme de l'administration.

3. En 1996, l'activité économique s'est caractérisée par un ralentissement sensible, et ce malgré les efforts déployés par les autorités nationales pour moderniser la législation financière et économique, encourager l'investissement au Liban et ouvrir les marchés internationaux aux exportations libanaises. Le taux de croissance annuel est tombé à 4 % en 1996 (le PIB étant de 13 754 millions de dollars E.-U.) contre 6,5 % en 1995; ce recul est attribuable aux facteurs mentionnés précédemment, aux effets d'une politique monétaire restrictive et à l'austérité budgétaire qui limite les investissements publics.

4. La politique de stabilisation économique basée sur le taux de change a été poursuivie avec succès en 1996. Cependant, l'objectif principal, qui était de ramener le déficit public en 1996 à 38 %, n'a pas été atteint, le déficit effectif étant de 47 % (le déficit effectif s'élevait en 1995 à 57 % et à 47 % en 1994). La dette publique totale nette est passée à 10,5 milliards de dollars E.-U. en 1996, soit une augmentation de 42 %, comme l'année précédente, qui est essentiellement due à la dette intérieure. Le rapport entre la dette publique intérieure nette et le PIB est demeuré élevé, atteignant 63 % à la fin de 1996 (contre 52 % à la fin de 1995). La dette extérieure a augmenté de 574 millions de dollars E.-U. en 1996, passant à 1 856 millions de dollars E.-U. (18 % de la dette publique totale nette).

5. Pour l'année 1997, le Parlement a adopté le 3 février 1997 des mesures d'austérité budgétaire encore plus rigoureuses, réduisant l'investissement public et prévoyant un déficit de 36 %. Les recettes prévues s'élèvent à 4 100 milliards de LL contre 6 433 milliards de LL de dépenses prévues. Le budget pour 1997 a introduit un nouveau système de classification budgétaire basé sur la nature des dépenses et tenant compte également des incidences des dépenses publiques sur l'économie nationale.

6. Les performances de l'économie au premier trimestre de 1997 a confirmé la récession, la croissance n'atteignant selon les estimations que 2 %. Les principaux indicateurs du secteur immobilier ont sensiblement diminué, en particulier dans la construction, qui était pendant la première moitié des années 90 le moteur de la croissance. Au cours du premier trimestre, la superficie des terrains à bâtir a diminué de 47 % et les approvisionnements en ciment de 25 % par rapport à ce qu'ils étaient un an plus tôt. Il faut noter parmi les faits marquants d'importantes réductions successives des taux d'intérêt qui à court terme (six à neuf mois) devraient avoir un effet stimulant sur l'économie, en particulier dans les secteurs productifs. Parallèlement, la Banque centrale n'exige plus depuis février 1997 des banques commerciales qu'elles souscrivent des bons du trésor (lesquels devaient auparavant représenter au moins 40 % de leurs dépôts). Les indicateurs macro-économiques sont restés dans l'ensemble favorables; l'inflation est demeurée faible (10 %) et la monnaie stable. La balance des paiements enregistré à la fin du premier trimestre un excédent de 564 millions de dollars E.-U. (contre un déficit de 291 millions de dollars E.-U. pour la période correspondante de l'année précédente). Là encore, les résultats des finances publiques ont été décevants au cours du premier trimestre, le déficit budgétaire atteignant le niveau préoccupant de 49,6 %. La dette totale nette est passée à 11,4 milliards de dollars E.-U. et la dette extérieure a atteint 1,9 milliard de dollars (14,5 % du PIB). Le Gouvernement a décidé en juin d'introduire des taxes progressives allant de 20 à 200 % sur

l'importation des véhicules automobiles pour tenter de dégager des recettes supplémentaires; d'autres mesures sont à l'examen.

7. Préoccupé par l'atonie de la croissance et l'aggravation des problèmes sociaux, le gouvernement a décidé début mars de changer d'orientation économique, c'est-à-dire notamment d'encourager l'investissement en éliminant tous les obstacles aux investissements libanais et étrangers; de protéger l'agriculture en limitant les importations de produits agricoles concurrents et d'aider certaines industries compétitives qui ont un potentiel d'exportation à accroître leur productivité. L'Office libanais de promotion des investissements a activé la création d'un certain nombre de zones industrielles stratégiquement situées dans différentes régions du pays. Un programme de bonification d'intérêt (cinq points de pourcentage) sur les prêts contractés par des investisseurs et entreprises privées auprès de banques commerciales a également été entrepris en avril (fonds de 16 millions de dollars E.-U.), ce qui devrait avoir pour effet de relancer l'investissement privé.

8. Dans le secteur social, des programmes de réforme ont continué d'être exécutés en vue de mettre en place des systèmes plus efficaces de soins de santé et d'éducation, mais un effort soutenu à moyen terme est nécessaire pour que leurs effets soient largement ressentis. Cette initiative a bénéficié d'un appui accru de différents donateurs; toutefois, une aide au développement supplémentaire doit être consacrée aux services sociaux de base pour améliorer en priorité les soins de santé primaires et génésiques, l'éducation de base, la formation professionnelle et l'alphabétisation, de manière à atteindre au minimum les objectifs fixés par de récentes conférences internationales. Il faudrait en outre que le Ministère des affaires sociales et son réseau de centres de services sociaux intégrés développent encore les services de protection sociale. Un appui beaucoup plus important, au niveau tant central qu'opérationnel, est prévu à cet effet. Les progrès en ce qui concerne le retour des personnes déplacées (limité à 25 % à la fin de 1996) et leur réinsertion continuent de se heurter au manque de ressources financières, tant pour la réinsertion que pour la reconstruction des logements et des infrastructures et la relance des activités socio-économiques; l'aide de la communauté internationale pour cet élément crucial du programme de redressement national a été insuffisante. Au cours du deuxième semestre de 1997, l'attention a été axée sur des régions particulièrement mal desservies, en particulier le nord du Liban et la Bekaa septentrionale, où l'on sait que la pauvreté est très répandue, ce qui a confirmé les efforts déployés ces dernières années dans le cadre d'un programme financé par le PNUD d'aménagement rural intégré de la région Baalbeck-Hermel pour associer ces régions au mouvement principal de développement. Il en est résulté en juin 1997 une initiative gouvernementale prévoyant de mettre en oeuvre un programme d'urgence de 150 milliards de LL en faveur de ces deux régions, l'objectif principal étant le développement des infrastructures routières, de l'irrigation et des services sociaux. Pour garantir le succès de l'opération, il est toutefois impératif d'offrir immédiatement des possibilités d'emploi et de revenu à la population locale; cela nécessitera une action ciblée à moyen terme pour aider la population grâce à des travaux d'infrastructure communautaires et municipaux, des programmes vivres - contre - travail (en particulier pour développer l'infrastructure rurale), l'intégration des femmes rurales dans l'économie locale grâce à des activités de formation et à

la promotion des petites industries connexes, l'octroi de nombreux petits prêts aux particuliers et aux entreprises, etc. Ces programmes, financés en grande partie par l'aide bilatérale et internationale, pourraient être administrés par des organisations du système des Nations Unies (comme dans le cas cité plus haut du programme du PNUD en faveur de la région Baalbeck-Hermel), en coopération avec des organisations non gouvernementales et conformément aux orientations de politique générale du gouvernement.

9. Le dossier des déchets toxiques importés et déversés illégalement a finalement été fermé en juin 1997, après que plusieurs expéditions ont été renvoyées dans leurs pays d'origine. Le Ministère de l'environnement a pris plusieurs initiatives louables pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement et entreprendre de résoudre les problèmes dans un certain nombre de domaines écologiquement sensibles, notamment la gestion et la remise en état des carrières, la gestion des déchets solides et la pollution atmosphérique. Cependant, une forte détermination politique, l'application des normes et des décisions et le développement d'une capacité écologique correspondante seront nécessaires si l'on veut obtenir des résultats concluants. Une aide internationale accrue serait aussi utile à cet égard.

10. Les questions intéressant la conduite des affaires publiques ont occupé une place très importante pendant la période considérée. Les enquêtes et études de base relatives à la réforme administrative se sont poursuivies et diverses interventions sont sérieusement envisagées, y compris l'introduction d'un barème des traitements unifié pour la fonction publique et la restructuration de cette dernière en mettant l'accent sur un recrutement basé sur les qualifications et l'égalité des chances. L'exécution du programme de réorganisation de la fonction publique, qui prévoit en particulier l'achat de matériel de bureau, l'introduction de techniques bureautiques modernes et une formation, s'est poursuivie, quoique plus lentement que prévu. Il faut insister sur le fait qu'une action vigoureuse et suivie en vue de rationaliser et de transformer l'administration publique est une condition sine qua non pour encourager la reprise économique et les efforts de reconstruction et de développement à moyen terme. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire que l'assistance internationale prévue et promise en faveur des réformes ainsi que de la reconstitution et du développement des capacités soit fournie de manière plus efficace et plus rapide.

11. La planification et la mise en oeuvre de la reconstruction et du développement national se sont poursuivies au cours de la période considérée conformément aux objectifs nationaux et aux options stratégiques définies par le gouvernement quelques années plus tôt : développement des infrastructures de base et des services publics; création et renforcement des cadres juridiques, en particulier pour le développement du secteur privé et remise en état et consolidation des structures institutionnelles.

12. Le quatrième rapport d'activité du Conseil du développement et de la reconstruction a été publié en octobre 1996. Il en ressort que des progrès significatifs ont été faits en ce qui concerne les principaux programmes de redressement et la reconstruction, auxquels participent désormais plus de vingt pays et de très nombreuses organisations internationales. La phase suivante prévoit d'accorder plus d'attention aux infrastructures sociales, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, de

l'approvisionnement en eau, des eaux usées et des déchets solides, au titre desquels on prévoit d'accorder des contrats atteignant 800 millions de dollars E.-U. d'ici la fin de 1997. Comme on l'indique plus haut, les plans visant à moderniser l'administration publique ont démarré et les premières mesures consisteront à doter les ministères et offices de matériel moderne et de personnel qualifié; une assistance technique sera fournie pour mettre en place des structures institutionnelles et des méthodes de gestion modernes. Le montant total des financements étrangers nécessaires s'élève pour la période 1995-2000 à 8,5 milliards de dollars dont 3,9 milliards avaient été obtenus en octobre 1996; sur ce montant, 800 millions de dollars E.-U. proviennent des marchés de capitaux. En juin 1997, les fonds étrangers engagés s'élevaient à 4,7 milliards de dollars dont 1 050 millions provenaient des marchés de capitaux. Ces derniers se sont révélés un moyen efficace d'accélérer l'exécution des projets prioritaires. Compte tenu de la situation des finances publiques du pays, il est évident que pour atteindre l'objectif du plan, il faudra continuer de déployer des efforts considérables au cours des prochaines années pour mobiliser des financements étrangers, en particulier des prêts à des conditions libérales et des dons. Un fait nouveau intéressant est l'intention du gouvernement de développer les partenariats entre secteur public et privé. Le gouvernement a décidé au cours du deuxième trimestre de 1997 d'accroître encore la participation du secteur privé dans le financement et l'exécution des activités de redressement, en particulier d'importants projets intéressant notamment la restructuration et l'aménagement des zones côtières au Nord de Beyrouth (Linord), le développement des principales infrastructures routières, etc.

13. Le montant total des contrats attribués par le Conseil du développement et de la reconstruction entre le 1er janvier 1992 et le 30 septembre 1996 s'est élevé à 3 283 millions de dollars E.-U., dont 1 400 millions de dollars couverts par un financement étranger. Le montant des contrats achevés n'atteignait que 563 millions de dollars à la fin de septembre 1996. De nouveaux contrats d'un montant de près de 2 milliards de dollars étaient en cours de préparation. Il convient de noter que la préparation des projets et les procédures de mobilisation et d'organisation du financement prennent beaucoup de temps, du fait notamment qu'il faut obtenir l'approbation du Parlement pour chaque projet à exécuter grâce à un financement extérieur. Le renforcement de la capacité technique et de coordination des ministères de tutelle est essentiel pour améliorer la capacité d'exécution nationale, et notamment pour respecter les calendriers d'exécution tout en préservant les normes élevées de qualité et l'efficacité du Conseil du développement et de la reconstruction, organisme central chargé de planifier, de mobiliser les fonds et de superviser la mise en oeuvre des activités de reconstruction et de développement.

14. Pour améliorer la planification et l'exécution du programme de reconstruction, il faudrait que les projets s'inscrivent dans un secteur global intégré ou des cadres thématiques, en mettant l'accent sur les priorités que constituent l'amélioration des prises de décisions et de la formulation des programmes, la coordination, le renforcement des capacités institutionnelles et la mise en valeur des ressources humaines, en plus des besoins en investissement matériels. Pour chaque secteur/thème, on pourrait

charger un donateur précis d'aider le Gouvernement en assumant un rôle central dans la gestion et la coordination de l'ensemble de l'aide internationale en faveur du développement.

15. La portée et le volume des activités menées par le système des Nations Unies ont augmenté d'environ 25 % en 1996, atteignant en valeur un peu moins de 20 millions de dollars E.-U. La contribution du PNUD s'est élevée à 5,6 millions de dollars E.-U., celle de la Banque mondiale à 3,8 millions (sous forme de dons uniquement), celle de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) à 1,8 million et celle du Programme alimentaire mondial (PAM) à 1,7 million. C'est là une contribution modeste qui représente nettement moins de 10 % de l'aide totale au développement et une petite fraction seulement de l'investissement public total qui était estimé à plus de 1 milliard de dollars E.-U. en 1996. La contribution du système des Nations Unies est toutefois importante car elle intéresse des domaines stratégiques et des éléments essentiels du développement durable et de la mise en valeur des ressources humaines. A l'exception d'un million de dollars provenant du Fonds international de développement agricole (FIDA) (prêt à des conditions libérales), l'intégralité des décaissements effectués par le système des Nations Unies ont pris la forme de dons qui ont essentiellement servi à renforcer les capacités grâce à des projets de coopération technique. La coopération s'est accrue avec les organisations de la société civile, même si elle s'est surtout traduite par une multitude de projets de faible montant, concernant essentiellement les collectivités locales. Parmi les activités marquantes du système des Nations Unies au cours de la période considérée, il faut citer l'aide apportée à l'amélioration des données utilisées pour les prises de décisions et l'élaboration des programmes. Le recensement et la base de données sur l'habitat et la population entrepris par le Ministère des affaires sociales en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont été menés à bien en octobre 1996. Le recensement a permis d'obtenir pour la première fois depuis plus de 50 ans des données sur la population et le développement (3,1 millions d'habitants, sans compter les réfugiés palestiniens et les travailleurs étrangers temporaires; taille de la famille moyenne : 3,7 personnes; taux d'analphabétisme : 13,6). Les résultats d'une enquête panarabe financée par le Fonds arabe de développement agricole (AGFUND) sur la santé maternelle et infantile, réalisée par le Ministère de la santé avec l'aide du FNUAP et de l'OMS, ont aussi été publiés en octobre 1996. Une étude sur les résultats scolaires dans le secondaire, réalisée par le Centre de développement et de recherche sur l'éducation en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'UNICEF a été publiée en février 1997 (pour compléter une étude analogue sur l'enseignement primaire). D'autres études de base sont exécutées, principalement avec l'aide du PNUD, sur divers sujets : établissements, main-d'oeuvre et travail, niveau de vie, ménages et recensement agricole (ce dernier grâce à un financement de la Banque mondiale). Les données fournies par ces enquêtes seront utiles pour une nouvelle initiative majeure, à savoir l'élaboration d'une stratégie nationale visant à accroître la productivité sociale et à réduire les écarts régionaux; ce travail financé par le PNUD consistera à définir et à cartographier la pauvreté ainsi qu'à établir un seuil ou une fourchette de pauvreté nationale. Cette initiative viendra aussi compléter le programme en cours sur les services sociaux de base, qui

a progressé en termes de renforcement des capacités et de résultats opérationnels, grâce aux efforts conjoints du FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNESCO, de l'OMS et du PNUD.

16. Pendant toute la période considérée, le Gouvernement a déployé des efforts déterminés pour inciter les donateurs et investisseurs privés à soutenir la reconstruction et le développement du pays et pour mobiliser les ressources nécessaires. L'initiative la plus importante a été la Conférence des amis du Liban organisée le 16 décembre 1996 à Washington par les Etats-Unis d'Amérique pour soutenir la reconstruction au Liban, conformément à l'Accord du 26 avril (qui a fait suite aux violences dans le Sud-Liban). La Conférence a rassemblé des représentants de haut niveau de 31 pays et 7 institutions internationales qui se sont tous engagés à offrir une aide internationale au Liban pour l'encourager dans ses efforts. Son but était de mobiliser, dans le contexte du programme de reconstruction du pays, 5 milliards de dollars sur une période de cinq ans, qui prendraient essentiellement la forme de prêts à des conditions de faveur et de dons; 31 projets ont été présentés, couvrant les domaines suivants : construction de routes (1,25 milliard de dollars); irrigation, réseaux d'adduction d'eau et aménagement de barrages et de lacs (1,19 milliard de dollars); éducation, en particulier formation professionnelle et éducation technique (830 millions de dollars); environnement (880 millions de dollars); agriculture (410 millions de dollars); logements (150 millions de dollars); santé (125 millions de dollars) et projets liés à la sécurité (165 millions de dollars). Le Cabinet du Premier Ministre, le Conseil du développement et de la reconstruction et le Ministère des finances ont investi beaucoup de temps et d'efforts pour préparer la Conférence.

17. De l'avis général, le Forum a été couronné de succès puisque la communauté internationale a déclaré clairement qu'elle soutiendrait le Liban et le processus de reconstruction. Plus d'un milliard de dollars de contributions ont été annoncées et un certain nombre de pays se sont en outre engagés à dégager des ressources s'élevant à 2,2 milliards de dollars d'ici à l'an 2000. Les pays qui ont engagé ou promis une aide sont les suivants : Koweït (100 millions de dollars); Emirats arabes unis (50 millions de dollars); France (200 millions pour 1997); Arabie saoudite (14 millions de dollars); Grande-Bretagne (1,5 million de dollars); Union européenne (1,5 milliard de dollars sur quatre ans); Banque mondiale (1 milliard de dollars sur cinq ans); Belgique (33 millions de dollars); Fonds monétaire arabe (75 millions de dollars); Canada (200 millions de dollars); Etats-Unis d'Amérique (20 millions de dollars); Allemagne (7 millions de dollars) et Norvège (5 millions de dollars). Le Japon et la Banque islamique se sont engagés à envoyer des délégations à Beyrouth pour recenser les possibilités de financement de projets. Le PNUD a participé à la Conférence et indiqué que, avec d'autres organisations du système des Nations Unies, il poursuivrait ses efforts à l'appui de la reconstruction dans le cadre des programmes (voir ci-dessous) et les intensifierait. Le PNUD a aussi offert une aide au Gouvernement en ce qui concerne le suivi de la Conférence et la coordination.

18. Dans le cadre du suivi, les autorités nationales sont intervenues au plus haut niveau en prenant un certain nombre d'initiatives intéressant des pays amis et des institutions internationales ainsi que le secteur privé, et associant des donateurs occidentaux et arabes traditionnels mais aussi des

pays tels que le Brésil, la République de Corée, la Malaisie et des pays d'Europe de l'Est. Des réunions bilatérales de suivi avec des pays donateurs et des institutions internationales ont été organisées pour traduire les promesses de contributions et les intentions en propositions et accords financiers, processus qui, comme on l'a dit plus haut, doit être accéléré. Le renforcement des capacités dans les domaines de la préparation et de la gestion des projets ainsi que de la négociation des arrangements de financement et d'exécution aurait à court et à moyen terme un effet bénéfique sur ce processus.

19. La Banque mondiale a indiqué dans le contexte de la Conférence des Amis du Liban qu'elle avait approuvé depuis 1993 un total de 551 millions de dollars en faveur du Liban. Elle envisage de porter le volume annuel des prêts qu'elle consent au Liban à 150 millions de dollars pour la période 1998-2000 et de fournir des garanties pour un montant de 150 millions de dollars seulement. La politique de prêts de la Banque mondiale au Liban s'articule autour de trois grands axes, à savoir la remise en état et la reconstruction des institutions publiques (équipements pour l'administration, gestion de la compagnie l'électricité du Liban, etc.), l'environnement et le développement social (soins de santé, éducation, formation professionnelle), qui correspondent aux principales priorités définies par le Gouvernement libanais. Les décaissements ont cependant été lents, puisque à la fin décembre 1996, 200 millions de dollars seulement avaient été versés dont 120 millions sur les 170 millions approuvés au titre du Programme de redressement d'urgence de 1993. Ces retards sont attribués à la lenteur de la procédure régissant l'utilisation des prêts, en particulier au niveau du Parlement. En outre, la plupart des ministères n'ont pas le personnel d'encadrement qualifié voulu pour mettre en oeuvre les projets, ce qui justifie l'intérêt de la Banque mondiale (et d'autres donateurs, dont le PNUD) pour la remise en état des institutions publiques.

20. Le 1er janvier 1997, l'UNICEF, le FNUAP et le PNUD ont amorcé un nouveau cycle de programmation par pays de cinq ans. Le Ministre des affaires étrangères et le représentant de l'UNICEF ont signé le 14 janvier un accord concernant le programme d'assistance de l'UNICEF pour la période 1997-2001, d'un montant de 17,5 millions de dollars, qui est axé sur les soins de santé primaires, l'éducation de base et les services sociaux de base, en particulier pour les groupes et régions les moins bien desservis. Le programme par pays du FNUAP, dont le montant s'élève à 7,5 millions de dollars, a été approuvé en mars, et concerne tout particulièrement la santé génésique, y compris la planification familiale, ainsi que l'élaboration de données fondamentales et des activités de promotion. Le programme par pays du PNUD (25 millions de dollars), qui a été approuvé par le Conseil exécutif en mai, est axé sur la conduite des affaires publiques et le renforcement des institutions, le développement social et l'atténuation de la pauvreté ainsi que la gestion de l'environnement et le développement durable.

21. Les programmes par pays mentionnés plus haut concernent en priorité des questions de développement axées sur la population et fournissent une aide au développement des capacités; la préoccupation centrale est la reconstruction sociale, en particulier l'élimination de la pauvreté, la conduite des affaires publiques et la gestion de l'environnement occupant aussi une place importante. Les principaux aspects des différents programmes répondent aux

préoccupations et priorités exprimées par le Conseil économique et social dans sa résolution 1996/32 du 25 juillet 1996. La mise en oeuvre des programmes exige, pour qu'elle se déroule comme prévu, des ressources supplémentaires, que le Gouvernement libanais est dans une certaine mesure disposé à mobiliser dans le cadre d'arrangements de partage des coûts; un effort analogue de mobilisation est nécessaire auprès des donateurs bilatéraux et des institutions internationales pour les programmes nationaux financés par le système des Nations Unies. La réalisation de ce dernier objectif serait facilitée par un renforcement des liens entre les thèmes et les éléments de programme communs et par un resserrement de la collaboration dans l'exécution des activités. On peut citer à titre d'exemple les éléments programmatiques de la réforme fiscale et de l'administration, du développement des services sociaux de base (soins de santé primaires et éducation de base) et des programmes de développement régionaux. La mise en place d'une stratégie commune gouvernement/Nations Unies ainsi que de mécanismes coopératifs simplifiés est préconisée.

22. L'OMS a approuvé un nouveau programme biennal (1997-1998) d'aide au Liban, d'un montant de 2,5 millions de dollars. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a publié en avril 1997 sa stratégie pour le Liban qui recense 12 domaines précis de coopération pour renforcer les capacités au niveau des pouvoirs publics, des institutions et des entreprises; les ressources nécessaires à la mise en oeuvre n'ont pas encore été identifiées. D'autres institutions spécialisées exécutent des projets dans le contexte des budgets ordinaires ou des programmes régionaux.

23. Le PAM a fermé son bureau et mis un terme à ses opérations au Liban à la fin de décembre 1996, une fois achevée sa mission dans le pays. Il a beaucoup contribué à fournir une aide alimentaire aux personnes dans le besoin pendant la guerre. Avant et après la guerre, le PAM fournissait une aide alimentaire à des fins de développement, en particulier agricole et social. Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) a aussi fermé son bureau au Liban (qui n'était implanté que depuis 1994), poursuivant cependant ses activités dans le pays qui relèveront désormais d'un bureau régional qui sera installé au Caire dans le courant de 1997. Le bureau de pays du PNUD assure les services nécessaires aux opérations menées dans le pays au titre de ses projets.
